

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 8 FEVRIER 2021 - n°75



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

De nouvelles règles viennent d'être annoncées pour l'accueil des enfants sur le temps de la restauration scolaire et nous avons donc engagé les démarches nécessaires pour pouvoir continuer d'assurer ce service, si essentiel pour les élèves et les familles.

Au-delà des sujets importants du quotidien sur lesquels nous agissons, nous souhaitons également pouvoir prochainement vous associer à des projets collectifs - autour de l'environnement - tellement bénéfique au bien-vivre ensemble à Brasles.

En attendant, nous vous proposons de prendre part à la fabrication d'une mangeoire à oiseaux et/ou d'un hôtel à insectes. Laissez libre court à votre créativité et venez déposer vos créations en Mairie, en indiquant bien vos coordonnées, avant le 15 mars prochain.

Les élus prendront ensuite contact avec vous pour positionner ces créations en différents points du village.

D'ici là, prenez-soin de vous.

Julie CONTOZ
Maire de Brasles

Restauration scolaire : le protocole sanitaire renforcé



Face à la crise sanitaire qui perdure, le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des Sports vient de décider le renforcement du protocole sanitaire pour la restauration scolaire des élèves.

Depuis la rentrée, la municipalité applique assidûment les prescriptions du Ministère au sein de la salle des Cassissiers, dédiée à la prise des repas des enfants du regroupement scolaire intercommunal Brasles-Gland.

Face aux nouvelles mesures qui viennent d'être communiquées, et qui renforcent la nécessité d'établir davantage de distance entre les enfants lors des repas, la Municipalité vient d'établir une convention avec la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) pour que la salle de restauration scolaire puisse être temporairement transférée au sein de l'Espace Culture Raymond Commun, désormais géré par la CARCT.



En effet, la salle des Cassissiers ne permet pas d'appliquer avec la rigueur nécessaire le nouveau protocole.

Les enfants prendront ainsi leurs déjeuners au sein de l'Espace Culturel dès ce lundi 8 février.

Délinquance et incivilités : le projet de vidéoprotection avance

En octobre dernier, notre village avait fait l'objet d'une série de dégradations sur des panneaux municipaux, de la signalétique ou encore sur des installations techniques. Nous vous avons alors annoncé le projet de la Municipalité d'équiper la commune de caméras de vidéo protection (*Brasles Infos LE FLASH n°71*). Les premières démarches de prospection auprès de fournisseurs potentiels ont été engagées et les demandes de subvention associées déposées auprès des services de l'État.

Alors même que les élus délibéraient en ce sens lors de la séance du Conseil Municipal du 12 janvier dernier, de nouvelles dégradations se sont produites, notamment au sein du parc Léo Lagrange dont des équipements ont été recouverts de tags. De quoi confirmer, s'il le fallait, les orientations prises par l'équipe municipale.

Nous espérons pouvoir disposer de l'ensemble des équipements (environ une dizaine de caméras sont envisagées) au plus tard pour le mois de septembre prochain.

Niveau de la Marne : appel à la vigilance



Depuis plusieurs jours, la Marne est placée en alerte jaune pour risque de crue. Le niveau de la rivière est particulièrement haut et le risque de débordement sur les berges élevé, si les précipitations continuent dans les prochains jours.

Nous vous recommandons donc la plus grande prudence lors de vos déplacements sur les chemins de halage qui restent pour le moment accessibles mais qui pourraient être interdits à la promenade en cas de risque accru.

Le chiffre : 313

C'est le nombre de smartphones qui ont mis la commune de Brasles en favori sur l'application mobile Panneau Pocket.

Via cette application gratuite, toutes les informations utiles sur l'actualité de la commune vous parviennent directement sur votre téléphone.

Rendez-vous au verso de ce flash pour accéder aux informations pratiques pour la télécharger.

Hameau de la Briqueterie : de nouveaux habitants à Brasles



Les attributions des 14 maisons semi-individuelles construites par le bailleur social Clésence au hameau de la Briqueterie sont sur le point de s'achever. **De nouveaux habitants commencent à s'installer sur notre commune, avec nous l'espérons, de nouveaux élèves pour notre école.**

Vaccination des + de 75 ans : attention au démarchage suspect

Alors que la campagne nationale de vaccination des personnes de plus de 75 ans s'organise et qu'il n'est à cette heure pas possible de prendre de rendez-vous au centre de vaccination de l'hôpital, **nous souhaitons attirer la vigilance des séniors sur d'éventuelles actions de démarchage suspect dont ils pourraient faire l'objet pour se faire vacciner.** N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Bourse nationale d'études supérieures : dépôt des dossiers jusqu'au 15 mai 2021

Alors que la crise sanitaire fragilise de nombreux publics, et notamment les étudiants qui peuvent rencontrer des situations de plus en plus précaires, nous souhaitons vous rappeler que **le dépôt de dossiers pour l'attribution de bourses d'études supérieures sur critères sociaux - pour la prochaine rentrée universitaire - est ouvert depuis le 15 janvier.**

Ce dossier permet également de formuler une demande de logement dans les résidences universitaires. Le dépôt des dossiers doit être effectué avant le 15 mai prochain. Rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour y trouver toutes les informations utiles.



COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



PANNEAU POCKET / Pour être informé en continu et en temps réel sur ce qui se passe à Brasles (alerte météo, travaux, rappel des événements...), **téléchargez l'application GRATUITE Panneau Pocket sur votre smartphone ou votre tablette.** Choisissez Brasles dans la liste des communes et cliquez sur le cœur pour le mettre en jaune. Vous serez alerté par notification dès la publication de nouvelles informations !

Avenue de Château-Thierry : rappel de la limitation de vitesse à 30km/heure



La signalétique dans l'avenue de Château-Thierry, en rentrant dans Brasles vient d'être rétablie sur le plan réglementaire avec la pose d'un panneau d'information routière rappelant que la vitesse de circulation y est limitée à 30km/heure. Ce panneau faisait défaut à l'entrée dans le village. Maintenant qu'il a retrouvé sa place, plus d'excuse pour rouler au-delà de cette vitesse !

Manger bien, manger bon

Si manger est fondamental à notre vie, il n'en est pas moins un plaisir, un moment de partage, de convivialité qui nous manque en ce moment. Mais qui dit manger, ne veut pas dire manger n'importe quoi, n'importe quand.

Bien se nourrir en privilégiant une alimentation équilibrée et diversifiée, en adaptant les quantités à son âge, à son état de santé et à son activité physique, permet d'optimiser sa santé, d'être au meilleur de sa forme, pas seulement pour son apparence mais aussi pour ses organes.

Chaque catégorie d'aliment doit être choisie, préparée, consommée de façon optimale afin de répondre aux besoins essentiels en calories, avec suffisamment de protéines, glucides, lipides, vitamines, minéraux, éléments nutritionnels indispensables...répartie entre les 3 repas de la journée.

L'équilibre alimentaire repose sur des repas suffisamment variés. Cuisinez les produits frais en évitant les aliments ultratransformés. Optez pour une nourriture de saison, peu riche en graisse, sel et sucre. Des repas suffisamment longs, à heures fixes favorisent aussi une meilleure régulation du corps. Enfin, la nutrition joue un rôle préventif sur l'apparition de nombreuses maladies (obésité, diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires, si celle-ci est trop riche, trop grasse ou trop sucrée).

Armelle MUNIER, conseillère municipale déléguée à la santé et à la solidarité